

Duplex avec TVU ou AVIWEST : le pouvoir de dire non !

Des JRI en ont plein le dos des AWIWEST ou TVU ! Leurs missions s'alourdissent dangereusement, alors que leur pouvoir d'achat se réduit comme peau de chagrin. La direction s'appuie sur les bonnes volontés, mais trop c'est trop ! Comment se concentrer sur un reportage lorsqu'on demande à l'équipe de tournage de réaliser, en plus, des duplex avec les moyens légers de transmissions, TVU ou AVIWEST ? Une majorité de JRI de France TV de la rédaction nationale refuse ce type de direct qui se fait au détriment de la qualité journalistique des sujets. Faut-il encore le rappeler ? Les JRI ne sont pas des OPV (opérateurs de prise de vue). Leur métier, c'est le reportage !

Ces duplex permettent à la direction de faire de grosses économies car les moyens de diffusion traditionnels coûtent cher. Pour nombre de journalistes reporters d'images, ça suffit ! **Toujours plus de tâches à accomplir, et dans le même temps, la direction propose cette année une augmentation générale de seulement 1,2% ! Alors que l'inflation dépasse les 6% pour 2022 !**

Soyons clairs, il y a de quoi décourager les bonnes volontés.

Ajoutons que trop souvent, le rappel des consignes de sécurité n'est pas effectué : en cas de problèmes de santé, la responsabilité de l'employeur peut être engagée ([voir notre précédent tract sur le sujet](#)).

Le SNJ rappelle que ces duplex **ne doivent s'effectuer que sur la base du volontariat**, et qu'un refus ne peut donner lieu à sanction. **La transmission** ne fait pas partie du travail des équipes à la base et des missions des JRI en particulier, qu'ils travaillent à Paris, en Outre-mer, dans les bureaux à l'étranger ou en régions. **En cas de litige avec le chef de service, rappeler l'accord collectif de 2013 qui précise la définition des fonctions des rédacteurs et journalistes reporters d'images.** ([Voir ici l'accord collectif d'entreprise, page 280.](#))

Un refus ne relève pas seulement de la responsabilité des JRI. Les rédacteurs ou rédactrices peuvent aussi s'opposer à l'utilisation de ces moyens de direct low cost. La solidarité au sein des équipes de reportage doit évidemment prévaloir.

Alors ne l'oublions pas : il n'est jamais trop tard pour dire non !

Paris, le 13 septembre 2022